



Avec le soutien financier de la Commission européenne

PARTENARIAT STRATEGIQUE AIMF – COMMISSION EUROPENNE

TERMES DE REFERENCE

**Chargé/e d'animation du réseau des villes d'Asie du Sud Est
A Phnom Penh (Cambodge)**

1. CONTEXTE

Le **Réseau AIMF des villes d'Asie du Sud-Est (RVASE)** a été créé afin de renforcer la coopération entre les collectivités locales de la région, membres de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Cette initiative s'inscrit dans la continuité du **Partenariat Stratégique AIMF–Union européenne**, et notamment de la dynamique engagée depuis le **SGA3**, aujourd'hui poursuivie et amplifiée dans le cadre du **SGA4**.

Les **villes membres de l'AIMF d'Asie du Sud-Est** sont confrontées à de nombreuses problématiques communes :

- Un **développement démographique très rapide** marqué par une urbanisation accélérée : en 2010, 42 % des habitants vivaient dans des villes, cette proportion devant dépasser 50 % dès 2025 ;
- Un **développement économique soutenu**, avec une croissance annuelle d'au moins 5 % depuis 30 ans. Cette dynamique, bien que positive, entraîne un **accroissement des inégalités** et une **forte pression sur le marché du travail**, notamment pour les jeunes générations, rendant essentielle une croissance urbaine durable et inclusive ;
- Une **forte vulnérabilité aux changements climatiques**, du fait de la densité de population côtière, de la dépendance aux productions rizicoles affectées par le climat, et de la fréquence accrue des inondations urbaines ;
- Le **renforcement de l'intégration régionale** au sein de l'ASEAN et d'autres forums régionaux, qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération et de solidarité entre les villes.

Dans ce contexte, les villes membres de l'AIMF d'Asie du Sud-Est ont engagé dès **avril 2013 à Vientiane (Laos)** un rapprochement, matérialisé par un cycle de conférences multi pays sur la **préservation du patrimoine historique** et **l'aménagement urbain**, ainsi que par la mise en œuvre de projets concrets. En **décembre 2017 à Hué (Vietnam)**, les autorités sous-nationales d'Asie du Sud-Est, réunies dans le cadre du **Partenariat Stratégique AIMF–UE**, ont confirmé la nécessité de **créer un réseau régional** afin de renforcer la coopération sur la base du **respect, de la confiance mutuelle et du développement durable**, au service de la stabilité régionale et de la paix.

Avec le **soutien de l'Union européenne**, les métropoles membres de l'AIMF se sont ainsi engagées à **structurer un réseau régional** favorisant l'échange de bonnes pratiques, la prévention des crises et la participation citoyenne au développement local.

Lors de la **2^e Conférence des Villes d'Asie du Sud-Est**, tenue à **Phnom Penh (Cambodge)** le **2 décembre 2019**, les représentants des villes et administrations locales du Cambodge, du Vietnam et du Laos ont adopté un **plan d'action commun** autour de thématiques prioritaires telles que la **résilience urbaine**, la **transition numérique**, la **standardisation des données** et la **lutte contre le changement climatique**.

À cette occasion, il a été décidé de la **création d'un Bureau régional du Réseau AIMF des villes d'Asie du Sud-Est**, hébergé par la **Mairie de Phnom Penh**, dont la mise à disposition a été renouvelée en **mai 2022**.

Depuis lors, la **dynamique régionale s'est considérablement renforcée** : le nombre de collectivités membres a augmenté, traduisant la volonté croissante des autorités locales du Cambodge, du Laos et du Vietnam de travailler ensemble sur des **enjeux communs de développement durable**, tel que **tourisme responsable et de gouvernance urbaine**, **les urgences climatiques**.

Cette nouvelle phase, soutenue par le **SGA4**, permettra de **consolider ces acquis**, de **renforcer les collectivités membres du réseau** et d'**accompagner la professionnalisation de son animation** à travers le recrutement d'un·e **Chargé·e d'animation du Réseau AIMF des villes d'Asie du Sud-Est**.

2. OBJET DE LA MISSION

L'objet de la mission est d'accompagner le Secrétariat de l'AIMF, la Mairie de Phnom Penh et l'ensemble des autorités

sous-nationales de la région, notamment au Cambodge, Laos et au Vietnam, dans le suivi des activités du réseau des villes d'Asie du Sud Est.

2.1 L'AIMF

L'AIMF est le réseau mondial des élus locaux francophones. Ensemble, ils nourrissent la vision d'une ville de demain porteuse d'une croissance durable et partagée, qui place l'homme au cœur du projet urbain. Ils développent une nouvelle forme de coopération qui combine une réflexion commune au plus haut niveau et une action de terrain qui donne la priorité à l'innovation et à l'expertise locale.

L'AIMF rassemble plus de 350 villes et Associations de villes dans 55 pays.

Elle a pour mission de porter la voix de ses membres pour faire prendre en compte leurs positions dans les différentes enceintes de décision, de faciliter l'incubation de projets et de mettre en œuvre des projets concrets en matière de développement urbain.

3. DESCRIPTIF DU POSTE

3.1 Missions

Sous la responsabilité du Secrétariat permanent de l'AIMF, et basé au sein de la Mairie de Phnom Penh (Cambodge), le/la Chargé.e d'animation aura pour tâches :

- La conduite des actions prévues pour le programme SGA4 en Asie du sud-Est ;
- La recherche de partenaires potentiels au niveau de la sous région, réseau, institutions, université...
- L'organisation de rencontres entre les villes de la région ;
- L'organisation de dispositif outils et activités d'échanges de bonne pratique entre les membres du réseau
- L'assistance technique en conception de projets auprès des villes demandeuses ;
- Concevoir, élaborer, rédiger, proposer, et suivre les projets concrets entrant dans les objectifs du réseau des villes d'ASIE en coordination et étroit avec le Secrétariat permanent de l'AIMF;
- Elaboration des messages et des stratégies de plaidoyer en vue de la prise en compte des problématiques Autorités locales ;
- Contribution à la stratégie de communication de l'AIMF, en la déclinant au niveau sous régional ;
- Rédaction des notes et rapports à l'intention des diverses instances de l'AIMF sur les sujets intéressant la sous-région
- Suivi de l'exécution du plan d'action annuel, assurer le reporting et le suivi-évaluation des activités dans le cadre du programme SGA4 ;
- Respect des normes et procédures de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre des activités du réseau AIMF des villes d'ASIE du sud-Est.
- Participation à la rédaction de rapports auprès de l'Union européenne
- Réalisation de toute autre activité nécessaire à la mise en œuvre du Partenariat stratégique AIMF-Union européenne.
- Identifier les sources de financement potentielles et recherche les financements nécessaires à la réalisation de projets concrets ;

3.2 Profil et expérience recherchés

Nature du poste : Chargé/e d'animation du réseau des Villes d'Asie du Sud Est

Profil

- Connaissances des problématiques liées au développement urbain en Asie du Sud-Est ;
- Capacités rédactionnelles en anglais et/ou français. Rédaction de notes de lecture. Rédaction de rapports pour les partenaires ;
- Capacité de management et de gestion de projet ;
- Capacité de mobilisation de fonds et de gestion ;
- Autonomie dans le travail et capacité de travail en groupe et de mise en réseau ;
- Connaissance des procédures de gestion de projet européennes sera un plus.

Formation et expérience

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de second cycle ou d'une grande école (Bac +4) dans les domaines des sciences politiques, sciences sociales, gestion, administration ;
- Une spécialité en gouvernance urbaine, urbanisme, géographie, relations internationales sera un plus ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle ;
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Des notions en khmer, en lao ou en vietnamien seraient un plus.
- Maîtrise du français et de l'anglais

3.3 Lieu de travail

Le travail s'effectue à la Mairie de Phnom Penh (Cambodge).

Des missions ponctuelles dans l'ensemble des pays d'Asie du Sud-Est ou tout autre pays sont nécessaires à la mise en œuvre des activités.

3.4 Type de contrat

Contrat de services avec la Mairie de Phnom Penh

3.5 Durée du contrat

Le contrat est établi pour la durée de 36 mois (non renouvelable)

4. MODALITES DE RECRUTEMENT

4.1 Procédure

Le recrutement est effectué par la Mairie de Phnom Penh avec l'appui du secrétariat de l'AIMF, sur la base d'un appel à candidatures. Le dossier est évalué selon les critères du profil et de l'expérience recherchés.

Les candidats retenus participeront à des entretiens.

4.2 Dossier de candidature

Le dossier de candidature se compose d'

- une Lettre de candidature présentant la motivation du(e la) candidat(e), sa compréhension des enjeux du poste et de ses responsabilités ;
- un Curriculum Vitae détaillé ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité.

Si le dossier est retenu, les documents suivants devront être fournis avant l'entretien avec la Mairie de Phnom Penh :

- Copie certifiée conforme à l'original des titres, diplômes, attestations de qualification ;
- Certificat médical attestant que le (la) candidat(e) remplit les conditions d'aptitude physique nécessaires

Les dossiers de candidatures, rédigés en français, doivent être envoyés par courrier électronique exclusivement aux adresses suivantes : sp@aimf.asso.fr ; a.ardesi@aimf.asso.fr ; h.hassani@aimf.asso.fr vannak_seng@phnompenh.gov.kh ; c.alfred@aimf.asso.fr

4.3 Calendrier

30 novembre 2025 à minuit Date limite de dépôt des candidatures

Décembre 2025 Entretiens

Décembre 2025 Date souhaitée de prise de fonctions